

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2020 / 2021

Le Président constate que les convocations et statuts sont disposés sur la table et que le quorum est atteint à 76% (19 signatures représentant 16 familles présentes, 45 pouvoirs, 61 soit voix, pour 80 familles adhérentes). Il remercie les présents et les bénévoles pour leur engagement. Un projet de renforcement et de rajeunissement de l'équipe a été initié et se traduit par l'arrivée, à ce jour, de 6 observateurs ; toute bonne volonté est bienvenue, même pour quelques heures par an.

Cet exercice a été plus fortement marqué encore que le précédent par la pandémie de Covid19 qui a provoqué l'arrêt de toutes les activités pendant une bonne partie de la saison. C'est ainsi que Gym enfants et Pirouettes et Ballons ont fonctionné 14 semaines sur 34, avec, pour chacune, un seul cours regroupant les deux tranches d'âge ; marche nordique, Crea BG, gym adultes et yoga ont fonctionné 7 semaines sur 34, toujours sous mesures sanitaires strictes. Les cours d'anglais, tant adultes qu'enfants n'ont pas repris, autant en raison du départ en retraite, un peu précipité, de Régine, qu'à cause de la pandémie. L'équipe tricot, fatiguée des perturbations, a décidé de se dissoudre. Nous n'avons pu réaliser qu'un seul atelier Patouille, celui de Toussaint. Enfin, aucun atelier rencontre MAS n'a pu être organisé compte tenu des mesures sanitaires. La fête des bébés et celle de Noël ont été annulées.

Les salarié-es ont, conformément à la loi, continué à être rémunéré-es intégralement, sauf Monique qui a très gentiment renoncé à sa rémunération pour les séances de yoga non effectuées. Nous avons pu monter un dossier d'activité partielle, ce qui, ajouté à des exonérations de charges sociales, a compensé partiellement la masse salariale versée, ce qui sera détaillé dans le rapport financier..

Le conseil d'administration a décidé, en cours de saison, de rembourser les inscriptions aux activités au pro rata des semaines annulées ; le chiffrage est détaillé dans le rapport financier

La fréquentation des activités a diminué de 58 %, après 16 % l'an dernier, soit une perte cumulée de 65 % de membres X activité, et de 56,3 % de familles adhérentes. 85 (199 l'an dernier, 223 l'année précédente) familles ont participé aux activités, soit une baisse de 58 %. Nous comptons 109 membres x activité, contre 260 l'an dernier et 310 l'année précédente. Le nombre d'enfants a diminué avec 48 participants(- 53 % contre – 8 l'an dernier et une hausse de 35 %

l'année précédente) . La part des grenésiens est de 67,7 % des pratiquants, taux record, lié à la pandémie. Voici les chiffres de fréquentation par activité (entre parenthèses, le nombre de l'an dernier et celui de la saison précédente):

Anglais enfants: 0 (17 / 12), Gym enfants: 21 (23 / 21), Pirouettes et ballons: 9 (23 / 17), Patouille: 18 (39 / 60); total enfants: 48 (102 / 111).

Anglais adultes: 0 (17 / 16), Gym adultes: 19 (33 / 42), Yoga: 21 (62 / 67), Marche Nordique : 2 (0 / 23), Crea BG : 5 (6 / 9), tricot : 0 (25 / 23) ; total adultes: 61 (158 / 199). Monique Cousin n'a pas pu animé à la MAS un atelier « rythme et expression ».

L'équilibre difficile entre « service aux familles » et équilibre financier est toujours suivi attentivement par le conseil d'administration, et le prix de participation aux activités n'a pas bougé pour la quatorzième année consécutive.

Lors de l'exercice, le conseil d'administration n'a pu se réunir que 2 fois et 2 réunions de travail s'y sont ajoutées, dont l'une pour travailler au renforcement de l'équipe bénévole, l'autre pour préparer l'atelier Patouille de Toussaint. L'AG 2019/2020 s'est tenue par correspondance le 12 décembre 2020. Des administrateurs ont participé à plusieurs réunions des fédérations départementale et nationale. Durant le confinement, les contacts se sont maintenus par mail, dont plusieurs consultations du conseil d'administration.

Les autres faits marquants de l'exercice sont :

- le forum des associations du 5 septembre 2020, moins fréquenté en raison de la pandémie, a permis de rencontrer une bonne cinquantaine de familles (contre une centaine d'habitude) et de prendre une vingtaine d'inscriptions (contre une cinquantaine d'habitude). La prise d'inscriptions lors du forum est à renforcer encore, cela représente un gain de temps appréciable lors des séances de reprise d'activités.

- la fête de Noël et la fête des bébés, ont été annulées.

- en ce qui concerne les ressources humaines, nous n'avions que quatre salariés durant la saison 2020/2021 : Monique pour le yoga, Laurence pour gym adultes, gym enfants et Pirouettes et Ballons, et Isabelle Vignolle et Emily Bailleux pour la gym adultes.

- les liens avec l'ensemble du mouvement se poursuivent toujours, avec la participation de membres de l'équipe à diverses réunions : plusieurs assemblées générales et conseils d'administration fédéraux et d'autres associations... Le Président de l'association, Marc Jonglez, est Trésorier de la fédération départementale ; il reste en retrait de la fédération régionale Hauts de France tout

en poursuivant la mission de conseiller emploi pour le Conseil Régional, et fait partie de trois commissions nationales ; il représente le mouvement au CNA (Conseil National de l'Alimentation) depuis début 2020. Un membre de l'association de Bois-Grenier fait partie de l'observatoire des prix ; les relevés effectués plusieurs fois par an alimentent l'observatoire des prix très repris médiatiquement, et faisant partie de l'action défense des consommateurs du mouvement. Plusieurs membres de l'association répondent aux enquêtes du panel des familles.

- Gilberte Flipot, administrateur local et fédéral, siège au CODERST (Comité Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques), à la commission départementale de lutte contre le logement insalubre, et est représentante des usagers au centre hospitalier de La Bassée. .

- Jean-Marie Renaux est représentant des usagers à la clinique du Pont Bertin à La Chapelle d'Armentières.

- nous entretenons nos bonnes relations avec la Mairie. Notre représentation au CCAS, au titre de l'UDAF, est assurée par Martine Dutoit. Des administrateurs ont participé à plusieurs rencontres municipales (dont avec le Maire pour faire un point sur les activités de l'association...), et l'association est systématiquement représentée à tous les évènements municipaux. L'association est membre du conseil d'administration de l'OMCL. Une partie du matériel sportif est toujours partagé avec les écoles et l'ALSH.

Pour 2021 / 2022, l'association compte, en fonction de la situation sanitaire, reprendre sa dynamique, dans l'esprit du mouvement Familles Rurales : par et pour toutes les familles, donner à chacun l'espace pour s'épanouir, grandir, dans l'engagement sociétal, défendre les droits et intérêts des familles, et répondre aux besoins de celles-ci...

- L'équipe reste à l'écoute de toute nouvelle idée, et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Une activité « Rencontres enfantines » est toujours en gestation, comprenant un atelier récréatif au dojo qui permettrait aux parents ou aux personnes chargées de leurs enfants d'éveiller ceux-ci dans la découverte de leur corps et de la socialisation, et un atelier « Eveil à la première lecture » à la médiathèque.

- Les liens avec l'ensemble du mouvement seront poursuivis : autres associations Familles Rurales, Fédération Départementale en particulier dans le cadre de la mise en œuvre du projet associatif en cours de mise en œuvre, Fédération Régionale et Fédération Nationale.

De même, les relations avec les différents partenaires seront entretenuées : Mairie - qui nous apporte un soutien majeur avec la mise à disposition des locaux et des aides logistiques, Jeunesse et Sports, FFEPGV, UDAF...

A l'issue de la présentation des rapports moral, d'activité et financier, il a été procédé aux votes de chacun d'eux. Ils ont tous été adopté à l'unanimité.

Puis l'assemblée générale a procédé à l'élection des administrateurs : étaient sortants rééligibles : Monique Cousin et Gana Hennion qui ont été réélues à l'unanimité.

Etaient démissionnaires : Anne-Marie Lhermitte, après 41 ans d'engagement dans l'association, et qui a été applaudie chaleureusement, et Gilberte Flipot, repartie dans sa région natale, après 11 ans au conseil.

Marie-Claude Tonnoir a souhaiter se retirer du conseil d'administration, et reste fidèle à l'association en prenant un statut d'observateur.

Les cinq observateurs à ce jour : Alexandre Bellier, Fabienne Doyelle, Clément Eloy, Stéphanie Fortrye et Isabelle Louis souhaitent conserver encore le statut d'observateurs. Ils sont remerciés pour ce début d'engagement.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare close l'assemblée générale en faisant applaudir tous les bénévoles, qu'ils soient administrateurs, observateurs ou bénévoles occasionnels.

Bois Grenier, le 20 novembre 2021

RAPPORT FINANCIER 2020/ 2021

Jean-Pierre Crépin, Trésorier, et le Président ont arrêté les comptes, et les commentent.

L'exercice a, à nouveau, été fortement marqué par la pandémie Covid19 qui a contraint l'association à limiter drastiquement les activités en fonction des périodes de confinement.

Le compte de résultat fait le rapport de l'histoire de l'association durant l'exercice.

La chute des produits a été compensée par une baisse aussi marquée des charges, ce qui permet de boucler l'exercice pratiquement à l'équilibre, avec un déficit de 8 €.

Les produits sont en chute libre: 5,8 K € contre 22,8 K € la saison dernière.

Sur 5,6 K€ d'inscriptions encaissées, 2,2 ont été remboursés, soit 40 %, certaines familles ayant accepté de faire don à l'association, pour un montant de 1,8 K €.

Les activités « enfants » sont presque à l'équilibre, n'ayant pas eu d'anglais, de sortie Patouille ni de fête de Noël, entraînant des économies significatives.

Les activités adultes présentent des résultats contrastés : légèrement positif pour le yoga, largement négatif pour la gym adultes, positif en marche nordique et Créa BG.

La fête des bébés a été à nouveau annulée, ainsi que la réunion conviviale de fin de saison du conseil d'administration, entraînant, là aussi des économies.

La masse salariale est également en forte baisse : 3,5 K € contre 15,3 la saison précédente ; malgré l'arrêt des activités en raison de la situation sanitaire, les salaires ont été maintenus intégralement, conformément à la législation. Nous avons pu obtenir l'indemnisation au titre de l'activité partielle, et des réductions de charges sociales. C'est ainsi que le montant net des salaires versés est de 5.171 €, s'y ajoutent les charges sociales, après exonérations, pour 965 €, et viennent en déduction l'indemnisation activité partielle pour 2.682 € (43,7 % de la masse salariale brute), ce qui donne le total de 3.454 €.

Côté subventions, nous recevons toujours l'aide au fonctionnement de l'UDAF ; celle de la Mairie de Bois-Grenier est logiquement en baisse, mathématiquement par rapport à la baisse de fréquentation liée à la pandémie.

Le tout fait ressortir un résultat quasi à l'équilibre (-8 €), contre un solde négatif de 523 € l'exercice dernier.

Le bilan est la photographie de la situation de l'association à la date de clôture.

Les montants en caisse et en compte courant sont toujours gérés au plus serré par le trésorier.

Les charges payées d'avance sont le solde de la prestation de Noël reportée. Les montants à débiter sont pour 1.663 € un solde dû à l'Urssaf qui semble bien embrouillée avec les exonérations et autres liés à la pandémie, et 231 € de chèques de remboursements non encore débités.

Les produits perçus d'avance sont : une avance de subvention de 240 € de l'UDAF, la subvention municipale de 898 € suite au décalage de l'exercice précédent et la ristourne de 860 € sur adhésion de la fédération départementale Familles Rurales.

Le bilan est toujours très solide et largement satisfaisant. L'association peut continuer à salarier de bons professionnels, investir pour améliorer ses prestations, ses matériels et matériaux, et ses équipements, pour maintenir un bon niveau de service à ses adhérents.

Ceci en restant prudent car la situation sanitaire est toujours incertaine.

De même, la politique de maintenir un prix bas pour les activités enfants, entraînant leur déficit structurel, est poursuivie.